

Points forts.

05

De la Polynésie française

ÉTUDES

ENQUÊTE EMPLOI 2018

> CONNAÎTRE
L'ÉVOLUTION
DU MARCHÉ
DE L'EMPLOI



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ
MARCHÉ DE L'EMPLOI EN 2018

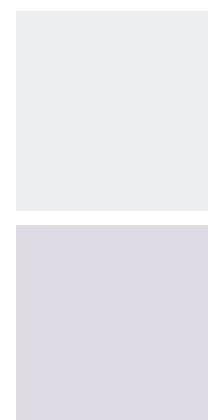


Dans l'archipel de La Société en 2018, 51 % des personnes en âge de travailler occupent un emploi. Parmi elles, une sur sept occupe un emploi fragile (contrat spécifique, stage, informel, CDD de moins de trois mois). Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus exposés.

Le taux de chômage des Îles de La Société s'établit à 14,7 %. En prenant une définition plus large, 22 % des individus en âge de travailler n'ont pas d'emploi mais souhaiteraient en occuper un. Le chômage touche particulièrement les jeunes et les personnes peu qualifiées. Les femmes sont également plus touchées par le chômage, et par ailleurs leur activité est en net retrait par rapport aux hommes à partir du début de la vie familiale. Les principales raisons avancées pour expliquer le retrait du marché de l'emploi sont le découragement à trouver un emploi adéquat et la garde d'enfants ou de personnes dépendantes.

La partie rurale de Tahiti et Moorea forment la zone la plus défavorisée des Îles de La Société du point de vue de l'emploi ; le taux d'emploi y est nettement plus faible que dans la zone urbaine et que dans les Îles Sous-Le-Vent, et le taux de chômage beaucoup plus élevé.

Le taux de chômage contenu à 14,7 %, mais de nombreux emplois fragiles



LE TAUX D'EMPLOI DES 15 - 64 ANS S'ÉTABLIT À 51 % DANS L'ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ ET 75 % DES PERSONNES EN EMPLOI SONT SALARIÉES

En 2018, l'archipel de La Société en Polynésie française compte 166 400 personnes âgées de 15 à 64 ans, qui constituent la population en âge de travailler. Parmi elles, 85 200 occupent un emploi. Le taux d'emploi qui se définit comme la part des personnes en emploi dans l'ensemble des personnes en âge de travailler, s'établit ainsi à 51,2 %.

Ce taux est sensiblement en retrait par rapport à celui de la France hexagonale (65,2 %) en 2017. Il est également plus faible que celui de la Nouvelle-Calédonie (58,9 %). Il est de l'ordre de celui relevé en 2017 en Guadeloupe et Martinique (respectivement 49,5 % et 53,7 %), et légèrement supérieur à celui de La Réunion (47,4 %). Les taux relevés en Guyane et à Mayotte sont nettement plus faibles (respectivement 42,9% et 38,5 %).

Tableau 1 - PRINCIPAUX INDICATEURS D'ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

	France hexagonale	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	Nouvelle-Calédonie	Îles de La Société (PF)
Unité :	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux d'emploi	65,2	49,5	53,7	42,9	47,4	38,5	58,9	51,2
Taux d'activité	71,8	64,0	65,5	55,5	61,6	52,1	66,7	60,0
Taux de chômage	9,2	22,7	18,0	22,7	23,0	26,2	11,7	14,7

Sources : ISPF - Enquête emploi 2018 / INSEE et ISEE - Enquête emploi 2017 (derniers chiffres disponibles à la publication de l'article) Champ : individus de 15 à 64 ans

Parmi les 85 200 résidents de Polynésie française en âge de travailler et en emploi au moment de l'enquête, les trois quarts occupent un emploi salarié. Le quart restant occupe un emploi non salarié (travailleurs indépendants, chefs d'entreprise, aidant familial ou encore travailleur informel). Ce taux est deux fois plus élevé qu'en France métropolitaine, et également plus élevé que dans les départements d'Outre-mer ou en Nouvelle-Calédonie (de 13 % à 20 %).

Parmi les salariés, 70 % sont en emploi à durée indéterminée (y compris fonctionnaires). Cependant, près d'un salarié sur cinq est en situation de précarité : intérim, emploi saisonnier, extra, en stage ou sans contrat. L'activité à temps partiel concerne en moyenne 12 % des salariés et respectivement 15 % des femmes et seulement 9 % des hommes. Trois jeunes de moins de 25 ans sur dix ne travaillent pas à temps plein. Plus de la moitié des salariés à temps partiel (60 %) travaillent moins

d'un mi-temps et les trois quarts d'entre eux considèrent cette situation comme subie tant pour les hommes que pour les femmes. Cela signifie que ces personnes souhaiteraient travailler davantage et sont totalement disposées à le faire, mais cette possibilité ne leur est pas offerte.

En regroupant les personnes dont la situation d'emploi est fragile, on comptabilise 12 600 personnes (soit 14 % des salariés). Tous âges confondus, les emplois fragiles ne touchent pas plus les hommes que les femmes. Ce sont par contre les jeunes adultes (moins de 30 ans) qui y sont le plus exposés. Ils y sont deux fois plus confrontés que la moyenne, et occupent 41 % de cet ensemble d'emplois fragiles.

Tableau 2. PRINCIPAUX INDICATEURS DES EMPLOIS FLEXIBLES OU FRAGILES

	Total des personnes en emploi	Non salariés		Salariés					Emploi			
		Par choix	Informel et par défaut	Fonctionnaires	CDI public et privé	CDD moins de 3 mois	CDD de 3 mois et plus	Contrats précaires, stages, sans contrat	Stable	Fragile		
Unité : nombre										%		
Jeunes (15-29 ans)	18 000	4 100	700	1 000	5 100	400	2 500	4 000	10 200	57	5 100	28
Hommes	49 200	10 300	1 300	7 000	21 400	400	3 200	5 600	38 700	79	7 300	15
Femmes	36 000	7 900	1 200	6 300	14 600	300	1 800	3 700	28 800	80	5 200	14
Total	85 200	18 200	2 500	13 300	36 000	700	5 000	9 300	67 500	79	12 500	15

L'emploi « fragile » regroupe ici les non-salariés par défaut, les individus occupant un emploi informel, les CDD de moins de trois mois et les contrats précaires, stages et sans contrat.

L'emploi « stable » regroupe ici les non-salariés par choix, les fonctionnaires et les personnes en CDI.

Source : ISPF - Enquête emploi 2018

Pour les moins de 30 ans, on constate une entrée dans le monde du travail contrastée entre deux populations. Les personnes occupant les emplois fragiles sont majoritairement peu ou très peu qualifiées : 58 % ont au plus le CAP ou le BEP. À l'inverse, parmi les jeunes adultes fonctionnaires ou en CDI, 59 % ont au moins le baccalauréat et un quart dispose d'au moins un diplôme universitaire de niveau bac + 2.

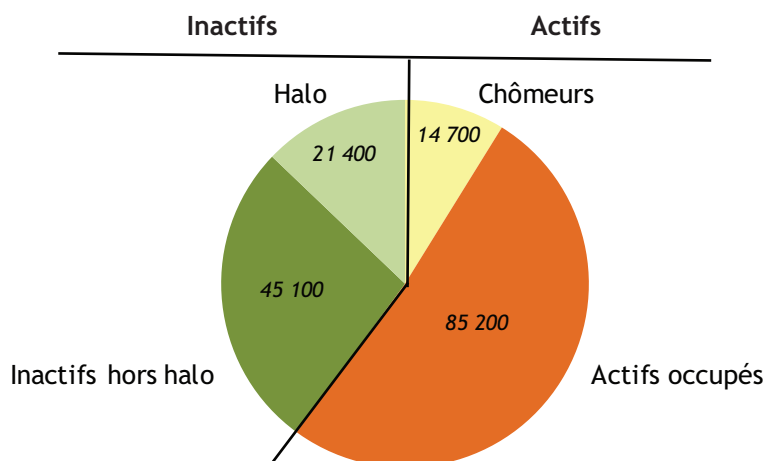
36 100 PERSONNES SANS EMPLOI MAIS PRÊTES À TRAVAILLER, DONT 14 700 CHÔMEURS

Parmi les personnes de 15 - 64 ans qui n'occupent pas d'emploi, 36 100 déclarent cependant souhaiter travailler, ce qui signifie qu'aujourd'hui 22 % des personnes en âge de travailler sont en marge de l'emploi et 60 % d'entre elles ont entre 25 et 49 ans.

Tout comme la proportion de personnes en emploi, la proportion de personnes sans emploi qui souhaiteraient travailler est cohérente avec les données issues du recensement de la population d'août 2017. Parmi les personnes sans emploi qui souhaiteraient travailler, seule la définition très précise du chômage éditée par le Bureau International du Travail (BIT) induit un comptage des personnes au chômage différent de celui offert par le recensement, où le chômage est largement déclaratif. C'est la définition au sens du BIT qui est utilisée dans cette publication car c'est la seule permettant des comparaisons internationales (voir encadré et graphique comparatifs entre les données de l'enquête sur l'emploi et le recensement).

Selon l'enquête sur l'emploi, 51 % des personnes en âge de travailler sont en emploi (52 % dans le recensement) et 22 % des personnes en âge de travailler n'ont pas d'emploi mais souhaitent en avoir un (21 % dans le recensement).

Graphique 1. RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES INACTIFS DANS LA POPULATION DES 15 - 64 ANS



Source : ISPF - Enquête emploi 2018

Parmi les personnes sans emploi qui en souhaiteraient un, **14 700 font des démarches actives de recherche d'emploi et sont disponibles immédiatement pour en occuper un si elles le trouvaient.** Selon ce critère, 14 700 personnes sont ainsi des chômeurs selon la définition stricte donnée par le BIT.

La population active au sens du BIT, composée de l'ensemble des personnes en emploi et au chômage au sens du BIT, s'établit alors à 99 900 personnes, soit 60 % des individus en âge de travailler (15 à 64 ans). Ce taux dit d'activité représente la part de la population en âge de travailler directement impliquée dans le marché de l'emploi, qu'elle soit en emploi ou qu'elle s'implique activement pour en trouver un grâce à une recherche active et une disponibilité immédiate. Le taux d'activité traduit la propension des individus à se porter sur le marché de l'emploi, qu'ils aient réussi à s'y insérer (en ayant un emploi) ou pas encore (en étant au chômage). Ce taux est très sensiblement en retrait par rapport à celui de la France hexagonale (71,8 %) et également plus faible que ceux relevés en Nouvelle-Calédonie (66,7 %), ou en Martinique (65,5 %) et en Guadeloupe (64,0 %) en 2017. Il est en revanche comparable à celui de La Réunion (61,6 %) et supérieur à ceux relevés en 2017 en Guyane (55,5 %) et à Mayotte (52,1 %).

LE TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT, QUI SE DÉFINIT COMME LA PART DES CHÔMEURS AU SENS DU BIT AU SEIN DE LA POPULATION ACTIVE, S'ÉTABLIT À 14,7 %

Ce taux est supérieur à celui de la France hexagonale (9,2 %) et à celui de la Nouvelle-Calédonie (11,7 %) en 2017. Il est cependant inférieur à ceux des départements d'Outre-mer (de 18,0 % en Martinique à 26,2 % à Mayotte). Il convient toutefois d'analyser conjointement les taux d'emploi, d'activité et de chômage pour établir des comparaisons pertinentes entre différents territoires.

Le taux de chômage est par exemple un peu plus élevé en Martinique (18,0 %, soit une différence de 3,3 points), mais la participation active au marché du travail mesurée par le taux d'activité est nettement supérieure en Martinique (65,5 %, soit une différence de 5,5 points). De fait, les résidents de Martinique sont un peu plus en emploi que les résidents des Îles de La Société (53,7 % contre 51,2 %) alors que la seule comparaison des taux de chômage laisse imaginer une situation comparativement plus dégradée en Martinique.

LES JEUNES PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS PAR LE CHÔMAGE

Un tiers des chômeurs n'a jamais travaillé et six jeunes chômeurs de moins de 25 ans sur dix n'ont jamais eu d'emploi régulier. Les deux tiers des personnes ayant déjà travaillé ont cessé leur travail à la résiliation de leur contrat à durée déterminée. Les deux tiers de ceux ayant déjà travaillé n'ont par ailleurs pas occupé d'emploi pendant l'année passée et la moitié depuis plus de deux ans.

Tableau 3. RÉPARTITION DES CHÔMEURS SELON LEUR SITUATION D'EMPLOI ANTÉRIEURE

	Chômeurs	N'a jamais occupé d'emploi	A déjà occupé un emploi régulier	Dont		
				Fin CDD	Démission	Licenciement
Unité : nombre				%	%	%
Hommes	6 500	1 900	4 500	70	11	9
15 - 24 ans	2 400	1 500	900	71	20	9
25 - 49 ans	3 700	400	3 300	70	10	9
50 - 64 ans	300	-	300	58	0	15
Femmes	8 200	2 900	5 400	67	25	5
15 - 24 ans	2 600	1 700	900	69	29	0
25 - 49 ans	5 600	1 200	4 400	67	25	5
50 - 64 ans	100	-	100	0	0	59
Ensemble	14 700	4 800	9 900	68	19	7

Source : ISPF - Enquête emploi 2018

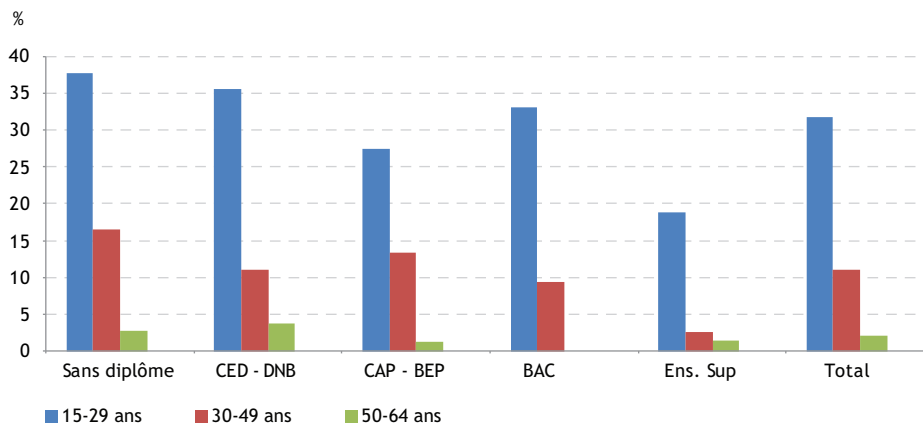
Les moins de 25 ans sont moins éloignés du marché du travail que les personnes âgées de 25 ans et plus : 56 % d'entre eux n'ont pas travaillé depuis moins d'un an quand 45 % de leurs aînés n'ont pas travaillé depuis plus de trois ans. Il apparaît cependant que les premiers pas vers l'emploi sont particulièrement délicats pour de nombreux jeunes adultes des Îles de La Société et que les premières expériences d'emploi - qui conditionnent les trajectoires professionnelles - sont difficiles à acquérir au-delà des emplois « fragiles » déjà évoqués.

Le taux de chômage au sens du BIT des moins de 25 ans est trois fois plus élevé qu'en moyenne. Il est en revanche particulièrement faible pour les personnes de plus de 50 ans, notamment car plus de la moitié de celles-ci sont retirées du marché de l'emploi (taux d'activité à 47,9 %). Ainsi, au-delà de cinquante ans, soit les personnes ont un emploi soit elles ne cherchent plus à en obtenir un.

Les chômeurs de moins de 25 ans se montrent plus actifs dans leur recherche d'emploi que leurs aînés. En effet, ils effectuent un nombre de démarches différentes plus important et n'hésitent pas à rechercher du travail par l'intermédiaire des réseaux sociaux numériques. Six chômeurs sur dix sont rentrés en contact avec un organisme de recherche d'emploi comme le SEFI au cours des quatre dernières semaines, 64 % ont sollicité un membre de leur entourage, 45 % ont réalisé une démarche directe auprès d'un employeur et 22 % ont répondu à une offre d'emploi. Enfin, un sur quatre s'est adressé à une agence d'intérim.

L'âge, le sexe et les niveaux et types de diplômes influencent considérablement le risque d'être au chômage. Les personnes sans diplôme sont les plus touchées par le chômage (18 %), et ce d'autant plus qu'elles sont jeunes. Les importants recrutements dans les années 90 de personnes peu qualifiées, notamment par le Pays ou les communes, leur ont en effet permis un accès à l'emploi sans nécessité particulière de qualification. Cette dynamique est maintenant largement plus faible, d'autant que les aînés peu qualifiés n'atteignent que progressivement l'âge de la retraite. Les jeunes femmes non diplômées sont celles qui rencontrent le plus de difficultés dans l'accès à l'emploi. Leur taux de chômage (54 %) est ainsi de 20 points supérieur à celui des jeunes hommes

Graphique 2. TAUX DE CHÔMAGE SELON LA TRANCHE D'ÂGE ET LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ



Source : ISPF - Enquête emploi 2018

dans la même situation qui, bien que dans une situation également précaire, ont accès à des secteurs d'activité plus nombreux comme le BTP, la sécurité, le jardinage ou la manutention d'objets lourds.

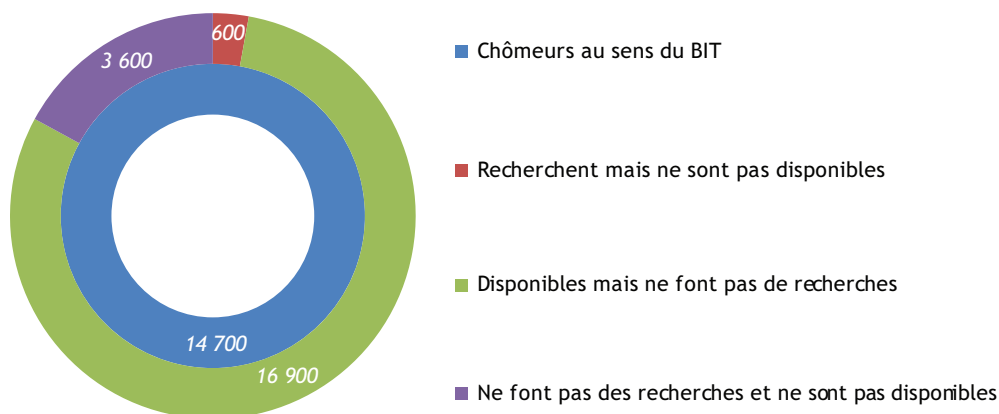
Le niveau de diplôme ne garantit pas toujours un accès facilité au marché de l'emploi pour les jeunes. Certes, les taux de chômage des jeunes diminuent globalement à mesure que les niveaux de diplômes augmentent : sans diplôme (38 %), diplômés du baccalauréat (33 %) et diplômés du supérieur (19 %). Il est cependant à noter que 27 % des diplômés d'un CAP ou d'un BEP sont au chômage, un taux inférieur aux 33 % de bacheliers. La formation professionnelle qualifiante semble ainsi permettre une insertion plus aisée sur le marché du travail qu'une formation généraliste de niveau un peu plus élevée. La proximité des taux de chômage des non diplômés et des titulaires d'un baccalauréat témoigne du fait qu'aujourd'hui, ce diplôme n'offre plus de garantie sur le marché du travail.

UN HALO AUTOUR DU CHÔMAGE PARTICULIÈREMENT IMPORTANT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Les personnes souhaitant occuper un emploi mais non comptabilisées comme chômeurs (soit qu'elles ne fassent pas de recherche active d'emploi soit qu'elles ne soient pas disponibles immédiatement pour occuper un emploi) constituent ce que l'on qualifie de halo autour du chômage.

Les personnes classées dans ce halo autour du chômage représentent 59 % de l'ensemble des personnes sans emploi, mais qui souhaiteraient en occuper un. Ce ratio est particulièrement élevé en Polynésie française. En France hexagonale, il s'établit à 37 %, il est compris entre 44 % et 47 % en Guadeloupe, Martinique, Nouvelle-Calédonie et à La Réunion. Seuls les taux à Mayotte (56 %) et en Guyane (58 %) sont du même ordre de grandeur que celui relevé en Polynésie française. Ces deux territoires sont caractérisés, comme la Polynésie française, par un secteur informel très important. L'absence d'allocations chômage en Polynésie française (dont la contrepartie est une recherche active d'emploi), contribue par ailleurs à faire baisser cette proportion des chômeurs au sens du BIT parmi l'ensemble des personnes sans emploi qui souhaiteraient en occuper un.

Graphique 3. RÉPARTITION DES PERSONNES QUI SOUHAITENT TRAVAILLER



Source : ISPF - Enquête emploi 2018

Huit personnes sur dix classées dans le halo déclarent être disponibles pour un emploi mais ne font pas de recherches actives pour en trouver un. Parmi elles, la moitié des hommes pensent ne pas pouvoir trouver d'emploi ou estiment qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans leur domaine de compétence. On parle alors de chômeurs découragés. C'est le cas également de 30 % des femmes qui ne font pas de recherche active d'emploi. Parmi elles, 40 % déclarent s'occuper d'enfants ou de personnes dépendantes (seuls 10 % des hommes qui ne font pas de recherche active se déclarent dans la même situation de garde de personnes dépendantes).

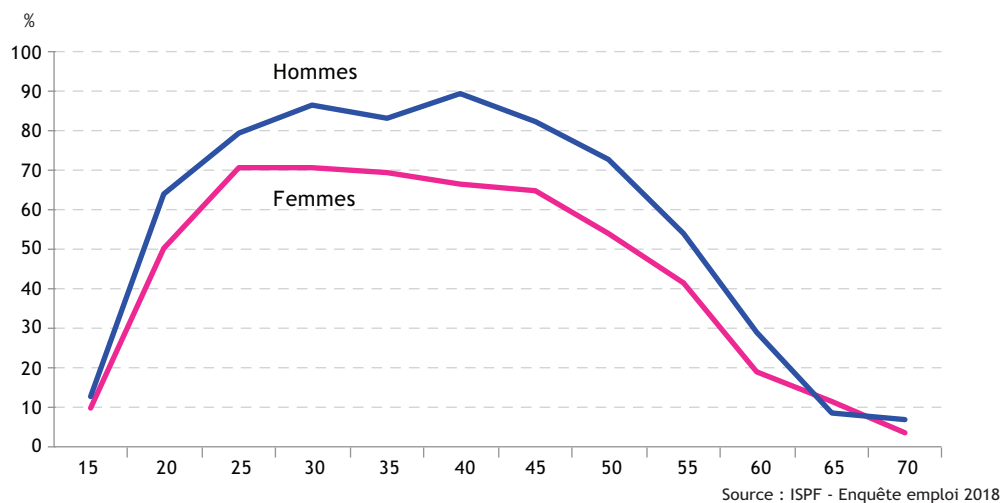
À l'opposé, 20 % des hommes et des femmes classés dans ce halo et souhaitant un emploi ne se déclarent pas disponibles sous 15 jours pour travailler. Pour 60 % des hommes, il s'agit en général d'achever une formation (20 % pour les femmes) et six femmes sur dix disent devoir s'occuper d'enfants ou de personnes dépendantes (contre deux hommes sur dix). Un homme sur cinq déclare un problème de santé contre une femme sur vingt.

LES FEMMES RENTRENT PLUS DIFFICILEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL MALGRÉ UNE MÊME VOLONTÉ DE TRAVAILLER ET UN NIVEAU DE DIPLÔME PLUS ÉLEVÉ

Alors que deux tiers des hommes en âge de travailler participent au marché de l'emploi (qu'ils occupent un emploi ou qu'ils soient au chômage), c'est seulement le cas de la moitié des femmes. Le taux de chômage des femmes est par ailleurs plus élevé que celui des hommes de sept points (19 % contre 12 %). Pourtant, en Polynésie française, les femmes sont plus diplômées que les hommes. Elles sont par exemple 32 % à posséder un baccalauréat contre 24 % des hommes, et elles sont autant à souhaiter travailler que les hommes (chômage + halo).

Mesuré par le taux d'activité au sens du BIT, on note que les femmes se portent moins sur le marché de l'emploi à partir de vingt-cinq ans, soit au début de leur vie familiale. L'écart de taux d'activité entre hommes et femmes atteint ainsi son maximum sur la classe d'âge des 40 - 54 ans.

Graphique 4. TAUX D'ACTIVITÉ MASCULIN ET FÉMININ
PAR TRANCHE D'ÂGE QUINQUENNAL



LES FONCTIONNAIRES D'ÉTAT AMPLIFIENT LE TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES NÉES EN DEHORS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

La très grande majorité des emplois sont occupés par des personnes natives de Polynésie française (85 %). Cependant, le taux d'emploi des non-natifs de Polynésie française (13 % de la population) est supérieur de près de 20 points à celui des natifs. Les non-natifs sont ainsi 65 % à occuper un emploi contre 44 % des natifs. Le taux de chômage des non-natifs est par ailleurs particulièrement bas par rapport à celui des natifs (3 % contre 16 %).

Cette situation tient en premier lieu au fait que de nombreux non-natifs relèvent de la fonction publique d'État (militaires, gendarmes, enseignants) et sont affectés localement selon des procédures recrutant dans l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, la plupart des non-natifs hors fonction publique d'État ne prennent la décision de s'installer en Polynésie française qu'après avoir été recrutés sur des postes spécifiques où le recrutement local n'a pas fonctionné.

Certes, les non-natifs sont en général plus diplômés que les natifs (70 % ont au moins le baccalauréat contre 23 % des natifs, et 50 % d'entre eux ont effectué des études supérieures, contre 8 % des natifs). Mais ces résultats reposent en premier lieu sur la nature des personnes qui composent la fonction publique d'État, ou sur la qualification très spécifique recherchée lors de recrutements extra-territoriaux.

Tableau 4. TAUX D'ACTIVITÉ D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE SELON LE LIEU DE NAISSANCE

		Hommes	Femmes	Ensemble
Unité : %				
Taux d'emploi	Natifs de Polynésie française	56	41	49
	Non-natifs de Polynésie française	80	63	72
Taux d'activité	Natifs de Polynésie française	65	52	58
	Non-natifs de Polynésie française	82	66	75
Taux de chômage	Natifs de Polynésie française	13	21	16
	Non-natifs de Polynésie française	2	4	3

Champ : individus de 15 à 64 ans.

Source : ISPF - Enquête emploi 2018

La décision de l'installation pour les non-natifs en couple semble être une décision commune, où le conjoint accepte régulièrement de se retirer, au moins provisoirement, du marché de l'emploi. La proportion de non-natifs qui sont inactifs tout en souhaitant travailler est largement inférieure à celle des natifs (12 % contre 26 %).

UNE ACTIVITÉ BEAUCOUP PLUS FAIBLE DANS LA ZONE RURALE DE TAHITI ET À MOOREA

Les habitants de la zone « urbaine » de Tahiti (communes de Mahina, Arue, Pirae, Papeete, Faa'a, Punaauia) sont les plus actifs et les plus en emploi, juste devant les habitants des Îles Sous-Le-Vent. Le taux de chômage des Îles Sous-Le-Vent est même légèrement plus faible que celui de la zone urbaine de Tahiti. Les Îles Sous-Le-Vent se caractérisent par ailleurs par des différentiels d'emploi, d'activité et de chômage entre hommes et femmes plus faibles que les autres zones géographiques des Îles de La Société. L'hôtellerie, principale activité pourvoyeuse d'emplois dans les Îles Sous-Le-Vent, offre autant de possibilités pour les hommes que pour les femmes.

La zone rurale de Tahiti et Moorea se distinguent par des indicateurs beaucoup plus défavorables. Le taux d'emploi y est de 45 % (contre 54 % dans la zone urbaine et 53 % dans les Îles Sous-Le-Vent) et le taux de chômage atteint 20 % (contre 12 % dans la zone urbaine et dans les Îles Sous-Le-Vent).

Le halo autour du chômage n'est cependant que légèrement supérieur dans la zone rurale à celui mesuré dans les Îles Sous-Le-Vent. Respectivement 38 % et 36 % des inactifs de 15 à 64 ans qui y résident souhaitent avoir un emploi contre 26 % dans la zone urbaine. Dans les deux cas, l'essentiel de ces personnes sont des chômeurs découragés, c'est-à-dire des personnes qui ne recherchent plus d'emploi car elles ne pensent pas être en mesure d'en trouver un.

Tableau 5. TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE, PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

		Hommes	Femmes	Ensemble
Unité : %				
Taux d'emploi	Ensemble Îles de La Société	58,7	43,5	51,2
	Zone urbaine de Tahiti	62,8	46,3	54,4
	Zone rurale de Tahiti et Moorea	53,0	37,3	45,4
	Îles Sous-Le-Vent	58,1	47,7	53,1
Taux d'activité	Ensemble Îles de La Société	66,5	53,5	60,0
	Zone urbaine de Tahiti	69,2	55,1	62,0
	Zone rurale de Tahiti et Moorea	63,8	49,7	57,0
	Îles Sous-Le-Vent	63,9	56,2	60,1
Taux de chômage	Ensemble Îles de La Société	11,7	18,6	14,8
	Zone urbaine de Tahiti	9,2	16,0	12,3
	Zone rurale de Tahiti et Moorea	16,8	25,0	20,3
	Îles Sous-Le-Vent	9,0	15,1	11,8

Champ : individus de 15 à 64 ans.

Source : ISPF - Enquête emploi 2018

Tableau 6 - INDICATEURS GÉNÉRAUX SUR L'EMPLOI

	Actifs occupés	Chômeurs	Actifs	Inactifs	Taux emploi	Taux activité	Taux de chômage
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	%	%	%
Ensemble							
15 ans ou plus	86 500	14 700	101 200	84 800	46,5	54,4	14,5
15 - 64 ans	85 200	14 700	99 900	66 500	51,2	60,0	14,7
15 - 29 ans	17 900	8 300	26 200	29 200	32,3	47,3	31,7
15 - 24 ans	6 900	5 000	11 900	24 500	19,0	32,7	42,0
25 - 49 ans	59 900	9 300	69 200	21 600	66,0	76,2	13,4
50 - 64 ans	18 400	400	18 800	20 500	46,8	47,8	2,1
Hommes							
15 ans ou plus	49 900	6 500	56 400	36 800	53,5	60,5	11,5
15 - 64 ans	49 200	6 500	55 700	28 000	58,8	66,5	11,7
15 - 29 ans	10 500	3 700	14 200	13 600	37,8	51,1	26,1
15 - 24 ans	4 300	2 400	6 700	11 700	23,4	36,4	35,8
25 - 49 ans	34 200	3 700	37 900	7 200	75,8	84,0	9,8
50 - 64 ans	10 700	300	11 000	9 100	53,2	54,7	2,7
Femmes							
15 ans ou plus	36 600	8 200	44 800	48 000	39,4	48,3	18,3
15 - 64 ans	36 000	8 200	44 200	38 500	43,5	53,4	18,6
15 - 29 ans	7 500	4 600	12 000	15 600	27,2	43,5	38,3
15 - 24 ans	2 600	2 600	5 200	12 800	14,4	28,9	50,0
25 - 49 ans	25 700	5 600	31 300	14 400	56,2	68,5	17,9
50 - 64 ans	7 700	100	7 800	11 400	40,1	40,6	1,3

Source : ISPF - Enquête emploi 2018

MESURES DE L'EMPLOI, DU CHÔMAGE ET DU HALO DANS LE RECENSEMENT ET DANS L'ENQUÊTE SUR L'EMPLOI

Les décomptes d'emploi et de chômage s'effectuent de manière très différente entre le recensement de la population et l'enquête sur l'emploi. Le décompte du recensement s'appuie très largement sur des déclarations spontanées des personnes recensées alors que l'enquête emploi mobilise de nombreuses questions et concepts socio-économiques très précis.

Des personnes en emploi ou au chômage dans le recensement peuvent être comptabilisées différemment dans l'enquête, et inversement. Par exemple, le recensement peut comptabiliser en emploi une personne qui pratique seulement l'autoproduction (production pour lui ou son foyer, sans vente des produits) si cette personne se déclare en emploi. L'enquête quant à elle ne la comptabilisera pas en emploi (puisque'il n'y a pas de vente). À l'inverse, de petites activités faiblement rémunératrices sont comptabilisées dans l'enquête, alors que la personne concernée pourrait spontanément ne pas les considérer comme un emploi en répondant au questionnaire du recensement.

Le même phénomène se produit pour la comptabilisation des personnes au chômage. L'enquête mobilise les concepts internationaux définis par le Bureau International du Travail (BIT) (sans emploi, en recherche active d'emploi, disponible immédiatement pour occuper un emploi) ; concepts qui sont cernés par une cinquantaine de questions. Cette définition fournit une approche socio-économique fonctionnelle du chômage, en retenant des personnes très proches du marché du travail. Le recensement comptabilise comme chômeurs seulement ceux qui se définissent comme tels dans une liste particulière de statuts exclusifs les uns des autres (étudiant, retraité, au foyer...) et deux questions sur la disponibilité et la recherche d'emploi. Une personne qui se définit comme étudiant au recensement peut être par ailleurs en recherche d'emploi pour financer ses études : cette personne sera comptabilisée comme étudiante au recensement mais comme au chômage dans l'enquête. Si elle exerçait une activité en parallèle

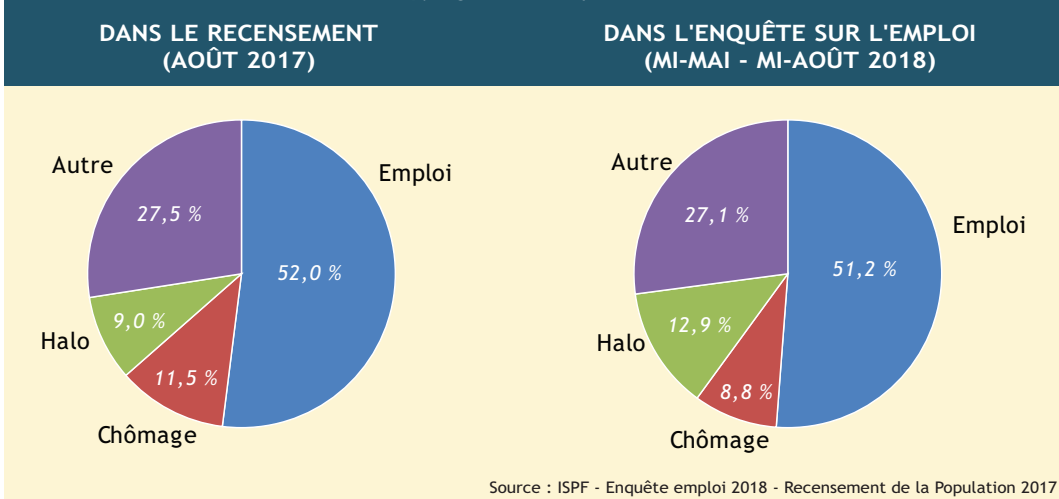
de ses études tout en se définissant comme étudiante au recensement, elle serait comptabilisée comme en emploi à l'enquête. À l'inverse, de nombreuses personnes se définissant comme au chômage dans le recensement peuvent être comptabilisées comme inactives dans l'enquête, soit que leur recherche d'emploi ne soit pas réellement « active » soit qu'elles ne soient pas disponibles immédiatement pour occuper un emploi si elles en trouvaient un.

À l'approche très fonctionnelle du chômage dans la définition du BIT correspond le concept de halo. Il est important de comptabiliser également des personnes plus éloignées du marché du travail, mais qui souhaitent cependant travailler. Le halo permet par exemple de comptabiliser des individus qui souhaitent travailler, mais ne sont pas retenus dans les critères du chômage, par exemple des mères de famille qui souhaitent travailler mais qui doivent s'organiser pour la garde des enfants et ne peuvent ainsi pas saisir immédiatement les opportunités d'emploi, ou encore des individus qui ne recherchent plus d'emploi, découragés par de longues recherches infructueuses.

Toutes ces différences entre le recensement et l'enquête sur l'emploi conduisent à des décomptes différents dans le calcul des indicateurs d'analyse du marché de l'emploi, mais seuls ceux issus de l'enquête ont une valeur comparative dans le temps et entre les territoires. Les décomptes de l'emploi sont souvent assez proches « au sens du recensement » et « au sens du BIT ». En revanche, le décompte du chômage entre les deux définitions peut diverger assez fortement, c'est le cas en Polynésie française.

Le graphique suivant compare les parts des personnes en emploi, au chômage, dans le halo et inactives dans les deux sources. Les données du recensement ont été retravaillées finement pour regrouper dans le compte « emploi » à la fois les personnes se définissant comme telles mais également celles ne se classant pas en emploi mais indiquant recourir à des activités annexes destinées à la vente (comptabilisées comme emploi dans l'enquête). Le halo au sens du recensement est ici constitué des personnes sans emploi, ne se définissant pas comme au chômage, mais étant disponibles immédiatement pour occuper un emploi ou non disponibles mais effectuant par ailleurs des recherches d'emploi.

Graphique 5. PART DE L'EMPLOI, DU CHÔMAGE ET DU HALO DANS LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER



Les décomptes de l'emploi sont très proches entre recensement et enquête (respectivement 51 % contre 52 % de personnes en emploi dans la population en âge de travailler). Il en va de même de l'ensemble des personnes souhaitant travailler (chômage + halo : respectivement 22 % contre 21 % de la population en âge de travailler) malgré le décalage temporel entre les deux mesures, et les différences d'approche entre les deux sources. Seul l'ensemble chômage + halo offre une découpe largement différente, due à la définition fonctionnelle restrictive du concept du chômage par le BIT : le taux de chômage au sens du BIT s'établit ainsi à 14,7 % de la population active et le taux de chômage au sens du recensement s'établit quant à lui à 18,2 % de la population active, une fois reclassées en emploi les personnes se déclarant inactives mais exerçant une activité annexe destinée à la vente.

DÉFINITIONS

La **population en âge de travailler** est habituellement entendue comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 64 ans. Elle est parfois étendue à l'ensemble des individus de 15 ans ou plus.

L'**emploi** est une forme du travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. Le BIT le distingue conceptuellement d'autres formes de travail comme la production (de biens ou de services) pour la consommation personnelle, la formation professionnelle non rémunérée ou le travail bénévole (sans rémunération ni obligation). La rémunération attendue de l'emploi peut être monétaire ou non, ou bénéficier à l'ensemble du ménage (comme dans le cas d'un conjoint collaborateur).

Le **chômage** : au sens du BIT et de l'Union Européenne, une personne au chômage est une personne (1) sans emploi pendant la semaine précédant l'enquête, (2) activement en recherche d'emploi pendant le mois précédant l'enquête et (3) disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

La **population active** est constituée de l'ensemble des individus en emploi ou au chômage.

Le **taux d'emploi** est la part des individus en emploi dans la population en âge de travailler. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer l'ensemble de sa population en âge de travailler dans le marché de l'emploi.

Le **taux d'activité** est la part de la population active dans la population en âge de travailler. Il traduit la propension d'une population à se projeter dans le marché du travail, que les personnes y réussissent (en ayant un emploi) ou essaye activement (en étant au chômage).

Le **taux de chômage** est la part d'individus au chômage dans la population active. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer au marché de l'emploi les individus qui le souhaitent.

Le **halo** autour du chômage est composé des personnes inactives au sens du BIT qui recherchent cependant un emploi mais ne sont pas disponibles immédiatement pour en occuper un, ou qui souhaitent travailler mais ne recherchent pas activement d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non.

Pour plus de précisions sur les concepts utilisés dans les statistiques du travail et de l'emploi, le lecteur curieux pourra se référer à la Résolution de la 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (Bureau International du Travail, 2013).

MÉTHODE

L'enquête sur l'emploi en Polynésie française en 2018 a été réalisée de la mi-mai à la mi-août dans les Îles de La Société, et de la mi-septembre à la mi-décembre aux Marquises, Australes et Tuamotu-Gambier. Le modèle de l'enquête est celui utilisé dans les départements d'Outre-mer historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) et en Nouvelle-Calédonie. La mesure des concepts d'emploi, de chômage et d'activité sont donc homogènes aux autres territoires français couverts par l'enquête, et donc conformes à la mesure préconisée par EuroStat, notamment pour les indicateurs sur le halo autour du chômage, qui sont articulés avec la définition européenne.

Le taux de chômage contenu à 14,7 %, mais de nombreux emplois fragiles

Dans l'archipel de La Société en 2018, 51 % des personnes en âge de travailler occupent un emploi. Parmi elles, une sur sept occupe un emploi fragile (contrat spécifique, stage, informel, CDD de moins de trois mois). Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus exposés.

Le taux de chômage des Îles de La Société s'établit à 14,7 %. En prenant une définition plus large, 22 % des individus en âge de travailler n'ont pas d'emploi mais souhaiteraient en occuper un. Le chômage touche particulièrement les jeunes et les personnes peu qualifiées. Les femmes sont également plus touchées par le chômage, et par ailleurs leur activité est en net retrait par rapport aux hommes à partir du début de la vie familiale. Les principales raisons avancées pour expliquer le retrait du marché de l'emploi sont le découragement à trouver un emploi adéquat et la garde d'enfants ou de personnes dépendantes.

La partie rurale de Tahiti et Moorea forment la zone la plus défavorisée des Îles de La Société du point de vue de l'emploi ; le taux d'emploi y est nettement plus faible que dans la zone urbaine et que dans les Îles Sous-Le-Vent, et le taux de chômage beaucoup plus élevé.■

22 %

C'est la part de la population en âge de travailler sans emploi mais qui en souhaiterait un.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF